

J'ai besoin des réservistes !

Tel est le message que le général Irastorza, chef d'état-major de l'armée de Terre, a transmis au président de l'ANRAT.

Il estime que la ponction opérée sur les états-majors par la nécessité de pourvoir de nouveaux postes dans la structure OTAN, avec la pleine réintégration de la France dans le commandement intégré, « crée un nouveau besoin de réservistes », en particulier de réservistes ayant une formation et une aptitude au travail en état-major.

Pour autant, les missions « Pro-terre » restent une priorité d'affectation pour le plus grand nombre des réservistes opérationnels, et le CEMAT insiste sur le caractère essentiel de ces missions Pro-terre. « Je ne veux plus qu'on dise que ces missions sont des sous-missions. Elles sont aussi importantes pour le fonctionnement de l'armée de Terre que les missions en Opex. Avec le déploiement de la France sur tous les théâtres extérieurs où elle est engagée, et avec les restructurations en cours, il me reste vingt régiments d'infanterie qui sont consommés en permanence, et il me faut évidemment une ressource de substitution : c'est la place des réservistes ».

Le CEMAT, qui recevait le nouveau président de l'ANRAT le colonel Emmanuel de Bossoreille, accompagné de son prédécesseur le colonel Pierre Bayle, a aussi insisté sur le fait que les missions Pro-terre peuvent être des missions de moindre complexité que les missions de projection, mais dont l'intensité dépendra toujours de l'adversaire. Elles exigent donc des réservistes entraînement, disponibilité et responsabilité.

Cette responsabilité, le général Irastorza ne doute pas que les réservistes soient capables de l'assumer, et c'est un

groupement organique de réservistes entier qui sera engagé cet été dans l'opération Vigipirate.

Le CEMAT a écouté le bilan 2008 et le plan d'action 2009 présentés par le président de l'ANRAT, et s'est félicité de la contribution des associations au rayonnement de l'armée de Terre, elle-même engagée dans des opérations à destination du grand public et des décideurs politiques. C'est ainsi que l'armée de Terre est impliquée dans la préparation d'une émission qui ponctuera la soirée du 14 juillet sur France 2, animée par Michel Drucker à l'Hôtel des Invalides avec la participation d'une centaine de militaires en uniformes, dont beaucoup de



jeunes, et avec des reportages sur les forces en opération, de l'Afghanistan en Afrique en passant par le Liban. En septembre, l'armée de Terre sera également au centre de l'édition 2009 des « Universités d'été de la défense » organisées par les parlementaires de la commission défense de l'Assemblée nationale, et qui se déroule cette fois à l'EAABC de Saumur. L'armée de Terre entend à cette occasion faire des démonstrations en grandeur réelle dans le camp de Fontevraud, avec des tableaux présentant l'engagement sur les différents théâtres d'opération extérieur, les hommes et leurs équipements.

Le CEMAT a redit enfin à l'ANRAT son soutien aux opérations qu'elle organise pour les réservistes autour de la CCRAT, après la réussite en 2008 de la journée d'étude, suivie du dîner-débat et du gala des jeunes, triple opération qui a largement contribué au succès de la CCRAT le lendemain. ■

Nos couleurs

Le bleu, le blanc, le rouge, rassemblent tous les citoyens civils et militaires sous une même bannière.

Sur-ensembles ou sous-ensembles existent aussi, et correspondent à des familles qui veulent se rencontrer.

Pour nous, la couleur Terre de France représente l'attachement à l'environnement territorial, à nos unités, à nos valeurs.

La diversité des armes à laquelle nous tenons, nous confère une richesse forte de compétences multiples, sous la même couleur.

Lors de rassemblements, la couleur Terre de France ressort particulièrement bien par rapport à nos camarades en bleu. Pour montrer à tous ceux qui nous entourent qu'avant de devenir anciens combattants, il faut des hommes et des femmes volontaires, des personnels qui s'entraînent, nous nous devons de nous mêler à nos concitoyens et à nos anciens. Et pour nous rendre visible, d'y venir en grand nombre.

Par cet acte, et tournés vers le futur, nous rendons hommage au sacrifice de nos anciens et témoignons vers les plus jeunes, notre volonté de servir le bien commun.

A l'instar de la JNR 2009, nous amplifierons cet esprit de cohésion. Montrons que la Défense professionnalisée de notre terre de France est aussi l'affaire de tous les citoyens. Montrons au chef notre volonté et notre disponibilité au service de notre pays.

COL (R) de BOSSOREILLE
Président de l'ANRAT

Assemblée générale de l'ANRAT

samedi 28 mars 2009 au Musée de l'Air du Bourget

Le Président sortant de l'ANRAT, le colonel Pierre BAYLE, rappelle toute la symbolique de la tenue de l'assemblée générale au musée de l'Air et de l'Espace du BOURGET, à l'heure où l'Europe de la défense se construit, notamment autour de son industrie aéronautique.

Le projet d'une assemblée générale de l'ANRAT à l'École d'Application de l'Artillerie, reporté cette année pour cause de modification de calendrier de l'École, n'en reste pas moins d'actualité pour la période suivant l'intégration de l'EAI de Montpellier à côté de l'EAA à Draguignan .

Voici les points marquants:

Rapport financier: la journée du 5 décembre: journée d'étude, dîner-débat tenu dans les salons du Gouverneur militaire de Paris suivi de la soirée de gala des lieutenants a été entièrement autofinancée

Rapport moral: le secrétaire général insiste sur le maillage territorial de l'association et sur les innovations de 2008 telles que la journée d'étude précédant la CCRAT qui a été un succès.

Le colonel de BOSSOREILLE présente les résultats du site Internet de l'ANRAT qui a connu un pic notable d'activité en fin 2008, dépassant fréquemment les 150 consultations jours pour une moyenne s'établissant à 100. Cette performance est notamment due à la préparation de la journée d'étude (forums) mais aussi aux annonces liées au gel des activités au deuxième semestre 2008.

Chacune des associations se présente ensuite au DRAT invité en fin de réunion, ainsi que les délégués régionaux puis la délégation des jeunes. L'ANOLIR informe de ce qu'elle est à l'origine de la reprise de l'enseignement du français au sein de l'Académie des langues de la CIOR.

Immédiatement après l'assemblée générale, un conseil d'administration a élu le colonel (R) Emmanuel de Bossoreille comme nouveau président de l'ANRAT. Le colonel (R) Pierre Bayle, président sortant du Bureau, n'ayant pas souhaité se représenter. ■

La vie et les activités de l'association

Le nouveau président a présenté sa stratégie pour l'ANRAT .



Trois axes d'effort à mettre en œuvre dans le cadre de la vie de l'association :

- Développer notre avenir par une meilleure connaissance, de l'activité des jeunes dans leur ESR, de leurs aspirations, de leurs difficultés ;

- Développer le soutien à l'institution par une aide à la mise en œuvre d'expériences déjà acquises par les plus anciens (honoraires ou réservistes citoyens) ;

- Renforcer l'animation du réseau de nos correspondants DRT et DRA, véritables vecteurs de l'information non mutualisée.

Qui se traduisent par les points d'actions suivants :

1. Mettre en valeur les activités propres aux associations adhérentes ;
2. Faire porter nos propres activités par l'association la plus appropriée. (par exemple

Mars-Aéro pour les activités à prédominance sportive ; Majore-Majorum pour les visites d'installations militaires ; toutes les associations pour l'accueil des nouvelles promotions d'officiers ou de sous-officiers de réserve ; etc.).

3. Organiser des moments phares :

- porteur de sens vis-à-vis de travaux de l'institution ;
- qui communiquent les messages que nous devons porter.

4. Participer aux activités de niveau interarmées notamment au sein du CSRM et de l'UNOR.

5. Communiquer sur ce qui se fait dans nos ESR, amplifier la communication faite autour des activités de nos associations et communiquer sur chacune des activités effectuées ou soutenues par l'ANRAT.

6. Proposer des outils mutualisés afin de réduire les coûts correspondants pour chaque association membre, quel qu'en soit le domaine. ■

Biographie du Colonel (R) de Bossoreille

Aspirant en 1979 au 53^{ème} Régiment d'Artillerie (sol-air) durant son service national, E. de Bossoreille rejoint la réserve par le cours interarmes en 1980 puis l'école des officiers de réserve spécialistes d'état-major en 1983 avant d'intégrer les services d'une unité spécialisée en protection et sécurité de défense.

Son parcours professionnel civil a été mené intégralement dans les métiers du soutien des systèmes complexes du domaine de l'armement au niveau maîtrises d'ouvrage. ■

Budget de la Réserve 2010 - 2014 : 76 M. d'euros

La Loi de Programmation Militaire (LPM) a été soumise aux députés à partir le 8 juin, avant d'être votée le 11 juin. Comme son nom l'indique, le but de cette loi est de fixer les masses qui seront dépensées dans les années à venir: effort de recherche, achat de nouveaux matériels ou équipements, frais de personnel et de fonctionnement. Ainsi, cette loi fixe l'objectif de réduction d'effectif des armées pour atteindre le format à 276 000 personnes mais définit aussi le nombre de canons Caesar devant être livrés à l'armée de Terre ou la quantité de petit véhicule protégé (PVP) qui sera mise en service et le calendrier des livraisons.

Même s'il sera possible de modifier quelque peu les montants inscrits dans cette loi, il ne pourra y avoir de remises en cause des principes définis. Surtout que l'équilibre subtil entre financement et dépenses ne permettra pas de modifier des arbitrages rendus, pour développer telle ou telle composant de la Défense. Bien que la lecture en soit aride, il est important de lire ce texte qui détaille l'évolution de notre outil de défense.

Permettez-nous d'être corporatiste et de ne commenter que la partie de cette loi dévolue à la Réserve.

Il s'agit de 3 paragraphes du chapitre 3.4.4. Ceux-ci rappellent que la réserve opérationnelle est « indispensable à l'efficacité de l'armée professionnelle ». Il est bien prévu une « montée en puissance » de la réserve opérationnelle, notamment via « un effort d'information et de recrutement », mais ces souhaits ne sont pas valorisés.

Le rapport qui commente ce projet de loi n'est guère plus prolix. Il relève honnêtement que le projet actuel est moins ambitieux que la précédente LPM qui fixait un objectif de 100 000 militaires de réserve



et, surtout, que le projet actuel « ne fixe ni objectif quantitatif ni taux d'activité » mais juste un objectif personnel.

Le budget alloué annuellement à la réserve (toutes armées et services confondus) serait de 76 millions d'euros par an pour les 3 années à venir. C'est un montant identique aux années 2007 et 2008, soit une enveloppe en légère diminution du fait de l'inflation.

Il existe cependant quelques signes permettant d'être légèrement optimiste.

Le premier est la prise en compte des deux réflexions en cours sur l'avenir de la Réserve (mandat donné à l'état-major des armées d'examiner l'emploi de la réserve en opération extérieure et réflexion du secrétariat général de la défense nationale sur l'utilisation de la réserve militaire en renfort de gestion de crise). Il est bien signalé que ces deux dossiers devraient amener « une remise à plat du dispositif et la définition de nouveaux objectifs ».

Le second est un amendement déposé par la commission des finances. Cet amendement a pour objectif de faire évoluer le budget de la réserve au même rythme que le budget d'entraînement des armées. Afin de « faire en sorte que les moyens consacrés aux réservistes évoluent de la même manière, ou tout au moins de manière équilibrée que ceux dévolus à l'armée d'active de sorte que les réservistes ne soient plus considérés comme des militaires de second rang dont le budget peut être utilisé comme une variable d'ajustement.

En effet, les évolutions d'activité erratiques enregistrées dans le passé s'avèrent dommageables pour le moral et la motivation des réservistes qui sont des personnels méritants devant concilier une activité professionnelle civile avec des périodes passées sous l'uniforme. » ■

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/projets/pl1216.asp>

Rejoindre l'ANRAT et servir la Réserve

L'ANRAT est représentée dans chaque région administrative et militaire par des délégués : Délégués Région Terre (DRT) pour chacune des cinq régions militaires (encore actuelles), assistés de Délégués Région Administrative (DRA).

Les DRT sont les interlocuteurs privilégiés du commandement territorial en ce qui concerne les associations de réservistes de l'armée de Terre (à l'exception des adhérents de la FNASOR) dans le cadre des activités d'intérêt régional ou local présentées par les dites associations.

Ils animent le réseau des délégués des Régions administratives (DRA) de leur RT dans l'intérêt de l'ANRAT et du commandement. Ce réseau doit être un vecteur de communication majeur pour les réserves de l'AdT en général et des associations en particulier

Ils doivent bien sûr établir des contacts avec les conseillers réserve des RT, les associations/amicales régimentaires et les adjoints réserve (ces contacts se faisant en harmonie avec ceux pouvant déjà exister par ailleurs - en particulier en liaison avec les associations d'armes ou de spécialités concernées, membres de l'ANRAT) pour, sans les imposer, créer des liens au profit de la Réserve.

Naturellement, ils sont en contact permanents avec les représentants nationaux de l'ANRAT et participent, en fonction de leurs disponibilités, aux conseils d'administrations et assemblée générale de l'ANRAT.

Les DRA secondent localement les DRT, dans un rôle plus strictement associatif.

Plusieurs postes de DRT (et éventuellement délégué de base de défense) et DRA étant vacants, l'ANRAT invite tous nos camarades volontaires à œuvrer au profit de la Réserve, à nous rejoindre.

Pour ce faire, contacter l'ANRAT à contact@anrat.fr ■

Un nouveau SEDAC

L'annonce du remaniement ministériel a été faite alors que nous terminions la publication de cet bulletin.

Nous souhaitons la bienvenue à Hubert Falco, nouveau Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants et exprimons tous nos remerciements à Jean-Marie Bockel pour le travail effectué pour la Réserve. ■



Nouveau président à l'UNOR

L'assemblée générale de l'UNOR a élu un nouveau président pour cette union des associations de réservistes. Le lieutenant-colonel (R) Jacques Vitrolles remplace le colonel (R) Lhermitte démissionnaire.

L'ANRAT félicite le LCL Jacques Vitrolles pour cette fonction, par laquelle il sera amené à travailler fréquemment avec l'ANRAT. ■



36 M€ pour la réserve de l'armée de Terre en 2009

Le précédent numéro de TERRES expliquait l'incidence de la réserve parlementaire sur le budget 2009 de la réserve de l'armée de Terre :

- le budget initial était d'un montant de 44 M€
- comme tout budget de l'État, 8 M€ (soit 20% du budget initial) était mis en 'réserve législative' et ne pourrait être dépensé qu'après approbation.

Par ailleurs, une directive interne spécifiait que les sommes engagées au cours du 1^{er} semestre ne devait pas excéder 22 M€, soit 50% du budget initial.

A la fin mai, 19,5 M€ avait été engagés. Le non-engagement de la totalité des 22 M€ alloué a pour cause :

- les restructurations en-cours des formations : moins d'activités
- le retard dans la saisie des activités dans le logiciel « Concerto », retard imputable à la suppression des cellules réserves des formations et au manque de suivi de certaines RT.

Début juin, le CEMAT a décidé qu'il n'y aurait pas de levée de la réserve législative au cours du 2nd semestre. **Le budget finalement alloué à la réserve de l'armée de Terre pour l'année 2009 est donc de 36 M€.**

Un maximum de 22 M€ étant engagé au cours du 1^{er} semestre, il reste donc 14 M€ disponible pour le second semestre : jusqu'à la fin novembre car les dépenses du mois de décembre sont engagées sur l'année 2010. ■

Réunion des ORSEM: le lieutenant-colonel Bon élu président



Le lieutenant-colonel (R) Bernard Bon a été élu président de la Réunion des ORSEM lors de l'assemblée générale du 21 mars 2009. Il remplace le colonel (R) Pierre Servent qui n'avait pas souhaité se représenter.

Après avoir effectué son service national comme aspirant en 1982-1983 au 4^{ème} Régiment du Génie, il sert ensuite dans la réserve au sein de deux unités de défense du territoire, le 38^{ème} RI puis le 13 Régiment de Chasseurs où il y effectuera son temps de commandement comme capitaine. A la dissolution de son régiment il est affecté à l'état-major interarmées de la zone de défense sud est (EMIAZD Sud est) de 1998 à 2001. Il est affecté au Groupement Interarmées des Actions Civilo-Militaires (GIACM) lors de sa création à Lyon où il y est toujours en poste comme lieutenant-colonel. Au titre de cette affectation il a servi en opérations extérieures au Kosovo en 2002 comme adjoint G9 à l'état-major de la Brigade Multinationale Nord puis au Liban en 2008 comme officier de liaison CIMIC entre l'ambassade de France et le GTIA. ORSEM de la Promotion Capitaine de Bonnacorse (1991) il assurait jusqu'alors les fonctions de vice président délégué de la Réunion des ORSEM



Expert-comptable et commissaire aux comptes dans le civil, il a toujours travaillé dans les métiers de l'audit et du conseil financiers chez Arthur Andersen puis Ernst & Young depuis 2002.

Directeur Associé au sein de la ligne de service Advisory (« conseil ») d'Ernst & Young, il est aujourd'hui en charge des activités d'assistance opérationnelle dans le cadre de projets financiers dits complexes et rattaché au bureau de Paris. Outre le management de l'une des équipes d'Ernst & Young, il partage son temps professionnel entre le développement des activités de sa ligne de service et la conduite de missions plus particulièrement auprès de groupes multinationaux, de banques et du secteur public d'État. ■

L'ANRAT « correspondant privilégié » du commandement

A la fin de l'assemblée générale de l'ANRAT du 28 mars, le président P. Bayle a accueilli le général de brigade Jacques Defretin, Directeur de l'École des ORSEM et Délégué aux réserves de l'armée de Terre, en indiquant que sa présence est un signe de reconnaissance et de valorisation de l'institution militaire pour l'ANRAT mais que l'association n'en garde pas moins une structurelle indépendance.

Le Général Defretin précise que l'ANRAT est pour lui un véritable « correspondant privilégié », non exclusif de ses contacts dans le monde associatif mais un point d'ancrage indispensable. Elle a la capacité d'obtenir des remontées sur les besoins du terrain, en région, et de conseiller efficacement le CEMAT. Il souhaite voir les capacités des associations se fédérer. Le contact direct entre le DRAT et les associations membres de l'ANRAT n'en reste pas moins possible et actuel.

Il rappelle que tout part du besoin opérationnel, puis des finances et enfin de la ressource humaine disponible. Tenant compte de cette réalité, le Pôle Réserves de l'armée de Terre s'est mis en place avec un groupe de pilotage où se retrouvent ces trois piliers et toutes les composantes concernées.

Actuellement, un groupe de travail est constitué sur l'adaptation de la réserve au contrat opérationnel de l'armée de Terre. Les MISINT bénéficient de la priorité. Ce n'est pas seulement un emploi privilégié mais aussi la cible prioritaire des moyens financiers et donc des jours ESR. Les autres catégories d'emploi comme le renfort des fonctions socle sont pertinentes mais moins prioritaires. Une exception majeure réside dans la directive récente renforçant le rôle de la réserve pendant la phase de transition sur les fonctions logistiques et appui mouvement en région. En termes d'organisation cela se traduit par des mouvements d'effectifs du « back office » vers le « front office ». (...)

L'objectif du nombre moyen de jours d'ESR est de 28 à l'horizon 2015. La limitation des ressources financières ramène cet objectif à la valeur intermédiaire de 25 puis à un « objectif optimisé » de 22. (...)

Restructurations : le général cite un cas particulier qui est le transfert éventuel de personnels du 5° RG (prochainement dissous) à la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris. La BSPP réfléchit à un concept d'emploi de réservistes par journée de garde après une formation courte aux secours en équipe.

De manière plus globale le général indique que 2010 sera très difficile pour l'active mais également pour la réserve avec peu de solutions de transfert possibles.

En conclusion, le général indique une légère inquiétude sur les effectifs de militaires du rang dont le recrutement se tasse. Globalement, il souhaite que les personnels ayant une faible disponibilité temporaire ne soient plus sortis du système comme auparavant. ■

Création d'un comité directeur de la Réserve

Dans son discours de clôture de l'assemblée plénière du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire (CSRM), le 9 juin dernier, monsieur Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Défense et aux anciens combattants, a annoncé plusieurs réformes importantes dans la gestion de la réserve.

Après avoir rappelé que sans la réserve « la défense de la France serait privée d'une de ses forces essentielles. Souvent méconnue, la réserve militaire a toute sa place dans l'armée professionnalisée », le secrétaire d'État a précisé vouloir adapter le 'mode de gouvernance' de la réserve. Concrètement, il y aura maintenant un « organe décisionnel clair et identifié par l'ensemble des réservistes ». Il s'agira d'une autorité militaire désignée, mais aussi d'un comité directeur qui fixera des orientations et prendra des décisions dans les domaines des missions, du format, de la politique d'emploi, et la logistique et de l'administration.

Afin de répondre aux exigences du Livre Blanc, la réserve sera dimensionnée avec un socle resserré de réservistes. La cible de 100 000 réservistes du format '2015' est donc abandonnée au profit d'une réserve de 80 500 hommes dont 40 000 pour les armées (Terre, Air, Mer, SSA, SEA) et 40 000 pour la Gendarmerie. Pour cela, le budget de la réserve bénéficiera d'une part des économies générées par la modernisation des armées et recevra 15 millions d'euros supplémentaires sur 3 ans.

Monsieur Bockel a indiqué son souhait d'avoir « des règles de gestion des réservistes claires pour les 3 armées ». Une directive assurera une meilleure cohérence et une unicité de gestion de la réserve. Cette directive portera sur le recrutement, l'avancement, le défraiement, etc. Une seconde directive portera sur la réserve citoyenne.

Pour le second semestre 2009, le secrétaire d'État a demandé au CSRM de travailler sur les réservistes dans les bases de défense, le suivi des disponibles (anciens militaires soumis à une obligation de disponibilité de 5 ans), l'emploi des militaires de réserve dans les organisations internationales, les associations de réservistes et les relations entre le monde du travail et la Défense.

Enfin, la DICOD devrait mener une campagne de communication sur la réserve. ■

L'intégralité du discours est accessible par le site de l'ANRAT :

www.anrat.fr puis article «Assemblée plénière du CSRM : 9 juin 2009 »

Présentation des associations affiliées : **U.N.A.TRANS**

L'U.NA.TRANS (Union Nationale des TRANSmissions) est née le 1^{er} janvier 1997 de la fusion de la F.N.A.T (Fédération nationale des associations de transmetteurs) et de l'A.N.O.R.T (Association nationale des officiers de réserve des transmissions), créées respectivement en 1947 et 1958.

Elle compte aujourd'hui environ 4000 membres avec ses quarante associations ou amicales réparties sur tout le territoire national, chacune d'entre elles conservant une totale autonomie dans leurs actions et leur gestion. Les adhérents à l'UNATRANS sont représentés par du personnel civil et militaire en activité, de réserve, en retraite, ayant œuvré dans des organismes de l'Arme des Transmissions et dans des organismes interarmées SIC (systèmes d'information et de communications). La majorité des amicales des formations de transmissions est affiliée à l'UNATRANS. L'UNATRANS a vocation à être aujourd'hui interarmées.



L'UNATRANS a son siège au Fort du Kremlin Bicêtre où est implantée la DIRISI (Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense). Un conseil national, composé de tous les présidents des associations et amicales régimentaires, se réunit deux fois par an pour définir et approuver les principales orientations.

Ses principales missions sont les suivantes :

- Promouvoir les activités associatives et renforcer les liens d'amitié, de cohésion et de solidarité entre tous ses membres et réaliser l'organisation de certaines manifestations nationales et régionales ;
- Maintenir un lien privilégié avec la maison mère des transmetteurs de l'armée de Terre, l'École supérieure et d'application des transmissions (E.S.A.T) de Cesson Sévigné, avec la DIRISI du Kremlin Bicêtre, et avec les régiments de l'Arme et les unités qui concourent à mettre en œuvre les Systèmes d'information et de communications (S.I.C) et la Guerre électronique ;
- Collaborer étroitement au recrutement et au reclassement des engagés et encourager les cadres de réserve à souscrire un Engagement à servir dans la réserve (E.S.R) ;
- Assurer tous les deux ans, avec le soutien des autorités de l'Arme et de la DIRISI, la tenue de journées d'études, de réflexion et d'information dans le cadre d'un Congrès national des Transmissions (prochain congrès les 3 et 4 juin 2009 à l'École militaire) ;
- Participer à certaines manifestations nationales et régionales : Saint-Gabriel, ravivage de la Flamme, ..
- Attribuer les médailles d'honneur des transmissions ;
- Étendre les liens d'amitié avec les transmetteurs des nations « alliées » (en particulier aujourd'hui avec la Belgique, l'Allemagne, l'Italie) ;
- Remise du Grand Prix de l'électronique « Général Ferrié » à un chercheur. En 2008, le Prix a été remis au sein du Collège de France par le Président national.

Devoir de mémoire

Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe avec une délégation de la Mairie du Kremlin-Bicêtre, de délégations de la Gendarmerie, de l'armée de Terre, de la Marine et de l'Aviation, avec les autorités des 3 armées et de la gendarmerie, et la musique de la RT IDF.

Apposition d'une plaque de souvenir au Fort de Vincennes.

Dépôt de gerbe à la stèle du général FERRIÉ à Paris avec la participation d'une délégation de la Mairie du Kremlin-Bicêtre, de la famille du général Ferrié et d'une délégation de la DIRISI.

Participation à la journée souvenir aux Eparges (Meuse) des batailles de 14/18 avec l'arme du Génie.

Participation à la rédaction de la Revue Transmissions, magazine de l'Arme, et à sa diffusion. ■



Général (2S) Daniel Frecher- Président de l'U.N.A TRANS

<http://www.unatrans.fr/>



Témoignage

ACCOMPAGNEMENT LINGUISTIQUE D'AUTORITÉS

Depuis plus de 200 ans (1798, Campagne d'EGYPTE), les linguistes militaires accompagnent l'Armée de terre dans toutes ses opérations.

Leurs missions aujourd'hui découlent de cette longue intégration : enseignement, accompagnement de forces expéditionnaires, de délégations, traductions de documents à caractère militaire (activité complémentaire du Renseignement) ou, plus récemment, interprétation de conférence. Une des missions principale étant l'accompagnement linguistique de personnalités



En OPEX (MOSTAR, 1996), un OLRAT traduit les propos du général commandant la DMNSE lors d'une conférence de presse internationale.

Encore aujourd'hui, alors que tout officier d'état-major se doit d'être en mesure de travailler en milieu international et donc de maîtriser l'anglais, seule une poignée d'individus (nous sommes 300 à 400 seulement) est en mesure d'assurer des missions d'interprétation avec la spécificité militaire, et ce dans des langues peu courantes, voire rares. Lors des déplacements à l'étranger d'autorités militaires Françaises, et ce jusqu'au niveau CEMAT, l'un des accompagnateurs est donc régulièrement un linguiste de réserve. Sa mission comporte alors plusieurs aspects. Le plus évident est la traduction ou l'interprétation lors d'entrevues au niveau de confidentialité parfois très élevé. Mais sa présence permet souvent aussi à une autorité maîtrisant par ailleurs la langue dans laquelle se déroule l'échange (ce qui est quasiment systématiquement le cas aujourd'hui lorsque cette langue est l'anglais), de prendre le

temps de la réflexion avant de formuler une réponse engageant sa responsabilité ou celle de son pays. Enfin, le regard de l'interprète, différent de celui des autres membres de la délégation, permet de recueillir des informations qui parfois échappent aux autorités pleinement absorbées dans la substance de l'échange.

Ainsi, le CEMAT Français rencontre ses homologues Européens et Américains deux fois par an environ. Le CEMAT Français est à cette occasion accompagné de son aide de camp, parfois d'un rédacteur, et de manière quasi systématique depuis quelques années d'un Officier Linguiste de Réserve affecté à l'EMAT.

Le rôle de l'interprète est multiple. Même si les interventions publiques sont préparées à l'avance par les traductrices civiles, le déroulement de la conférence impose régulièrement des modifications de dernière minute aux exposés. C'est alors à l'Officier Linguiste de traduire le contenu au plus près de la pensée du CEMAT. Par ailleurs, il peut également y avoir des interventions ponctuelles, auquel cas l'autorité souhaite, afin d'avoir toujours le mot juste, pouvoir s'appuyer sur la compétence linguistique de son accompagnateur. L'Officier Linguiste est donc, durant toute la durée de la conférence, assis à proximité immédiate de l'autorité, attentif au contenu des présentations et aux demandes ponctuelles afin que, là aussi, l'intervention soit aussi précise que possible. De même, concernant les rencontres individuelles, il est sollicité dans la phase de préparation de l'entretien, et souvent présent durant l'entretien lui-même pour aider à la compréhension et à l'expression la plus juste possible du CEMAT.



le Général THORETTE, CEMAT, et son homologue espagnol. Entre les deux, un ORQLE

Pour un officier de réserve, travailler à ce niveau est quelque chose d'inhabituel, pour le moins, et de très valorisant – ce qui pourrait rapidement monter à la tête et faire oublier certaines règles. Personnellement, l'accompagnement régulier de délégations étrangères en visite en France, accompagnement impliquant parfois des déplacements sur longues distances, souvent seul représentant du Ministère auprès d'une délégation de haut rang, m'a appris que les règles d'or de ce genre de mission sont la compétence (comme pour toute autre mission de tout autre officier, d'active ou de réserve) et la discrétion. Savoir rester à sa place et être à l'écoute sont les qualités attendues. Savoir être attentif et concentré sur un contenu de niveau très élevé est certainement l'aspect le plus délicat de la mission. Enfin, l'interprète dans ces missions doit être disponible à tout moment : conférences et entretiens, mais aussi soirées, coquetels, repas, etc sont assimilés au travail : il peut être sollicité à tout moment, il devra avoir les idées claires, et certainement pas la bouche pleine. Comme dans la plupart de ses missions, l'interprète regarde alors avec envie passer les meilleurs vins et les mets les plus délicats en se disant qu'il en profitera... au restaurant, après son retour ! ■

un Officier de Réserve Qualifié Langues Etrangères

Pour en savoir plus sur les ORQLE et les diplômés militaires de langues étrangères: www.anolir.org

25 juillet: remise de galons aux EOR lors du « Triomphe »

Chaque année aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, les cérémonies du Triomphe marquent pour les nouveaux officiers de l'armée de Terre leur accession à "l'épaulette".

Qu'ils soient d'active, sous-contrat ou de réserve, ils reçoivent ainsi au sein de la "Maison Mère" leurs galons d'officiers. Pour la Réserve cela concerne une cinquantaine d'Élèves Officiers issus des stages de formation réalisés durant l'année scolaire au IV^{ème} Bataillon de l'ESM de Saint-Cyr: Formation Initiale d'EOR (FIOR), Formation d'Adaptation (FAOR) pour les sous-officiers promus officiers et stage de Formation Initiale Grandes Écoles pour des étudiants ayant fait le choix de valider un semestre de leurs études comme EOR pendant 2 mois puis comme Aspirant en corps de troupe durant 3 mois

Cette cérémonie est aussi l'occasion pour tout officier de réserve de se retrouver et d'entourer tout particulièrement les EOR du moment en tenant le rôle de parrain, non seulement pour leur remettre leur galons durant la cérémonie mais aussi pour leur apporter leur expérience durant leurs premiers pas d'officiers et tout au long d'une carrière que nous leur souhaitons riche et brillante au service de notre pays. L'ANRAT propose donc de nous retrouver les plus nombreux possible le samedi 25 à l'heure du déjeuner, pour rencontrer les élèves, et pour se retrouver entre officiers de réserve.

Le soir une brève répétition aura lieu pour les parrains avant la cérémonie nocturne. La soirée et la nuit s'achèveront ensuite par différents bals organisés au sein des Écoles. ■

Des précisions (programme, logistique, ...) sur cette journée sont en ligne sur le site internet de l'ANRAT (www.anrat.fr)

Merci aux volontaires souhaitant être parrain d'un EOR de se faire connaître au plus vite: contact@anrat.fr



Journée de l'ANRAT: 4 décembre 2009.

La 2^{ème} journée de l'ANRAT aura lieu le 4 décembre prochain, à Paris.

Selon le même principe que le 5 décembre 2008, l'ANRAT profite de la CCRAT du 5 décembre 2009 pour organiser sa journée d'étude : réflexions par les militaires de réserve sur la réserve opérationnelle aujourd'hui. Ces réflexions étant ensuite présentées et transmises au commandement.

Le soir, un diner-débat précédera la soirée de gala, ouverte à tous.

Plus d'informations seront prochainement mises en ligne sur le site de l'ANRAT: www.anrat.fr ■

Prochaines activités des unités et associations

26 juillet au 1^{er} août : Stage de parachutisme organisé par Mars Aéro (association membre de l'ANRAT) et destiné aux débutants comme aux confirmés. Ce stage a lieu à Saumur. Vous pourrez y faire, au choix :

- un stage de formation traditionnelle en ouverture automatique (OA) puis initiation à la chute libre
- un stage de progression accompagnée en chute (PAC)
- continuer votre progression si vous êtes déjà brevet A, B ou plus.

Au cours du stage, différentes activités complémentaires pourront vous être proposées : visites de sites historiques et militaires : musée des blindés, musée de la cavalerie ; rencontres avec l'institution militaire : CIRAT, Bureau Réserve ; activités sportives : jogging, sports collectifs... ; activités de cohésion.

Pour plus de renseignements : <http://marsaero.unblog.fr>

Contact : Mars-aero-staff@yahoogroups.com ■

18,19 et 20 septembre 2009 : Célébrations de la Saint Maurice, fête de l'Infanterie

- vendredi 18 septembre 2009 : ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe,
- samedi 19 septembre 2009 : cérémonie à la plaque des préparations militaires au Fort Neuf de Vincennes, commémoration des combats de Sidi Brahim et cérémonie de passation du Drapeau des Chasseurs, remise du Drapeau de l'ANORI (Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie)

- dimanche 20 septembre 2009 : Messe à la mémoire des Morts de l'Infanterie et en hommage à Saint Maurice et à ses compagnons en la Chapelle de l'École Militaire, déjeuner au mess de l'École Militaire.

Informations : <http://anorinfanterie.free.fr> ■